

Rapport annuel 2004 de l'Association pour le droit de l'environnement (ADE) à l'attention de l'assemblée générale du 23 juin 2005

Activités

Revue «Droit de l'environnement dans la pratique (DEP)»

- En 2004, notre revue «Droit de l'environnement dans la pratique (DEP)» a publié en tout huit numéros ainsi que le registre annuel 2003. Chaque édition a été tirée à un nombre d'exemplaires variant entre 1200 et 1400. Le volume total de l'exercice 2004 représente 798 pages et se situe ainsi au-dessous de la moyenne. Cette réduction était prévue. Dans notre souci de comprimer l'offre, nous aimerions éviter autant que possible les numéros doubles à l'avenir en ce qui concerne les cahiers relatifs aux séminaires. C'est la raison pour laquelle nous avons prié les orateurs de bien vouloir limiter leurs contributions au strict nécessaire. Dans le même esprit, nous nous sommes efforcés de condenser la reproduction des arrêts dans la mesure du possible. Toutefois, ceci représente à chaque fois un exercice d'équilibre extrêmement difficile.

Trois numéros du DEP reproduisent les exposés présentés dans nos séminaires. Ils traitent des sujets suivants:

- «Umweltinformation: Vom Recht zu informieren zum Recht auf Information» (Information en matière d'environnement: du droit d'informer au droit à l'information; séminaire du 26.11.2003; cahier 1/2004);
- «UVP – Erfahrungen und Perspektiven / EIE – Expériences et perspectives» (séminaire du 11.6.2004; cahier 5/2004);

- «Téléphonie mobile et droit: Quelles limites au déploiement du réseau d'antennes?»; (séminaire en langue française du 16.9.2004; cahier 8/2004).

Outre les cahiers relatifs aux séminaires, cinq autres cahiers DEP sont parus, lesquels ont été essentiellement consacrés à la publication d'importantes décisions. 45 arrêts ont été publiés, chacun étant accompagné de résumés circonstanciés en deux langues à l'attention des lectrices et lecteurs de langue allemande et française. Du point de vue du contenu, l'accent a été mis sur la protection contre le bruit, la protection des eaux ainsi que la problématique de la téléphonie mobile et des radiations non ionisantes. De même, les projets liés à un trafic dense (PTD) ont fait l'objet de maintes contributions.

La liste des liens figurant sur notre site Internet (rubrique «Nouveautés») est actualisée en permanence et reproduit le texte intégral des décisions publiées dans l'édition la plus récente du DEP. Ce service permet à nos lectrices et lecteurs de s'informer rapidement et de manière exhaustive.

- En tant que nouvelle prestation de service, nous avons publié les deux premières éditions de la «Fenêtre européenne DEP» dans le 3^e et le 6^e cahier 2004. La Fenêtre européenne est rédigée à notre attention par le Dr Karine Siegwart. Comme le droit européen de l'environnement prend toujours plus d'importance en Suisse, une telle Fenêtre européenne relative au droit de l'environnement paraîtra à l'avenir trois à quatre fois par année dans la revue DEP. Cette fenêtre entend présenter un aperçu des derniers développements les plus significatifs en droit européen de l'environnement qui revêtent également une certaine importance pour le droit suisse de l'environnement. Elle contiendra en particulier des informations sur
 - les nouveaux actes législatifs,
 - les projets législatifs et les interventions en matière de politique environnementale,
 - les arrêts de la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE) et

- les arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH).

L'édition 2004 du DEP contient en outre toute une série de comptes rendus sur d'importantes publications relatives au droit de l'environnement, de même que des références actuelles à la législation, à des directives et des rapports, ainsi qu'à la littérature nationale et internationale.

La Fenêtre européenne peut être téléchargée gratuitement sur notre site Internet sous forme de fichier PDF, et depuis décembre 2004, il est également possible de consulter sur notre site les références à la législation et à la littérature publiées dans la revue DEP.

- Pour 2005, nous prévoyons la publication d'un registre pluri-annuel des années 1997 à 2004.
- Le relookage de notre revue et de nos imprimés a été opéré en 2004. Dans l'ensemble, la nouvelle présentation est une réussite, et manifestement, le logo de l'ADE remis au goût du jour a su convaincre la plupart de nos lectrices et lecteurs.

DEP sur CD-ROM

- La sixième mise à jour du CD-ROM, englobant tous les cahiers du DEP publiés au cours des 17 dernières années (1986–2003), est sortie en avril 2004.
- Actuellement, on constate une tendance des utilisateurs à préférer les solutions online au CD-ROM. L'ADE suivra cette évolution avec attention et évaluera à intervalles réguliers dans quelle mesure et à quel moment il serait plus judicieux de remplacer le CD-ROM actuel par une offre en ligne sur notre site Internet.

Abonnement online au DEP

- 177 personnes individuelles, entreprises et services officiels se sont abonnés au DEP en ligne, certains en maintenant l'abonnement à la revue sur papier, d'autres y renonçant. Nos abonnés en

ligne sont prévenus par courrier électronique de la parution de chaque nouveau numéro et peuvent télécharger le nouveau cahier en introduisant leur mot de passe et leur numéro d'identification à la page correspondante de notre site Internet.

Cette prestation est gratuite pour les cantons qui soutiennent financièrement notre association; actuellement, 63 entités cantonales ont recours à ce service.

DEP sur Swisslex

- Depuis le printemps 2002, la revue DEP (à partir de 2000) et le commentaire de la LPE peuvent être consultés dans la banque de données juridique de Swisslex Westlaw. Ce moyen permet à cette publication de toucher un cercle d'utilisateurs supplémentaire, en particulier issu des études d'avocats, du monde de l'économie et du milieu étudiant.

Commission de rédaction du DEP

- La commission de rédaction du DEP s'est réunie le 8 septembre 2004 à Zurich. Il a en outre été question de l'acquisition de contributions au DEP et de leur expertise. En outre, il a été prévu de publier en 2005 un nouveau rapport de jurisprudence sur la LPE, qui succèdera au rapport de jurisprudence du Prof. François Bellanger publié dans la revue DEP 1/2001 (traduction allemande parue dans la revue DEP 7/2001) et comprendra les années 2000 à 2004. Le rapport sera rédigé par Monika Kölz et paraîtra vers la fin de 2005. Suite à cela, il sera traduit en français. Pour 2007, un rapport de jurisprudence sur la LPN est prévu.

Séminaires

L'ADE a organisé trois séminaires en 2004:

- La journée annuelle qui a eu lieu le 11 juin à Soleure a été consacrée au thème «UVP – Erfahrungen und Perspektiven / EIE – Expériences et perspectives».

- Le 16 septembre, un séminaire en langue française a été mis sur pied à Lausanne autour du thème «Téléphonie mobile et droit: Quelles limites au déploiement du réseau d'antennes?».
- Enfin, le séminaire qui s'est déroulé à Berne le 15 novembre a porté sur «Chancen und Grenzen des Verhandeln im Umweltrecht / Les chances et les limites de la négociation en droit de l'environnement».

La très bonne fréquentation des trois séminaires a montré que nous y avons abordé des thèmes occupant intensivement nombre de juristes travaillant dans le domaine du droit de l'environnement. La journée annuelle à Soleure a réuni 194 participants, le séminaire en langue française à Lausanne en a compté 153 et le séminaire d'automne 181. En particulier les exposés, mais aussi les discussions en groupes et en plenum ont trouvé un écho majoritairement favorable auprès des participants. Les suggestions sont mises en œuvre dans la mesure du possible et le contrôle de qualité fait l'objet d'une extension générale.

Au surplus, l'ADE prévoit d'encore mieux coordonner à l'avenir la planification de ses manifestations avec la fondation PUSCH et l'ASPAN et envisage également, le cas échéant, la mise sur pied de manifestations communes.

Colloques

- Le 29 janvier 2004, un colloque destiné aux agents cantonaux a été organisé à Zurich. Deux exposés ont initié les nombreux participants aux différents aspects que revêt le thème des «Sites contaminés». Ces exposés ont été suivis, comme toujours, d'une longue discussion menée par un animateur compétent.

La mise sur pied d'un colloque annuel était également prévue; toutefois, suite à des clarifications intensives, ce colloque a été reporté à l'année suivante pour des raisons de contenu et de calendrier.

Site Internet www.vur-ade.ch

- Notre site Internet est régulièrement actualisé et le récent re-lookage de l'ADE a été l'occasion de lui conférer un nouveau visage. Nous travaillons actuellement à l'extension des pages francophones.
- En été 2004, nous avons publié pour la première fois la «Fenêtre européenne» ainsi que l'index français du commentaire de la LPE sur notre site Internet; ces documents sont accessibles gratuitement sous forme de fichiers PDF. En décembre 2004, nous y avons ajouté des références à la législation, à des directives, à des rapports et à la littérature.
- Comme chacun sait, depuis 2000, tous les arrêts du Tribunal fédéral sont reproduits dans leur intégralité sur Internet, et cela vaut également pour un nombre croissant de décisions rendues par les tribunaux cantonaux ainsi que par d'autres instances. C'est la raison pour laquelle, depuis 2002, une liste de liens renvoyant aux arrêts publiés dans la revue DEP est mise à disposition sur le site Internet de l'ADE (sous la rubrique «URP/DEP»). Ainsi, en cas de besoin, nos lectrices et lecteurs ont en tout temps accès au texte intégral des décisions dont nous n'avons publié que des extraits ou que la référence. Cette liste de liens est actualisée en permanence et a d'ores et déjà fait ses preuves.

Recueil d'arrêts

- Notre recueil d'arrêts sera maintenu à l'avenir, mais sous une forme simplifiée.

Publication d'articles juridiques dans d'autres revues

- Notre collaboratrice juridique, Mme Regula Müller Brunner, a rédigé en 2004 six articles juridiques pour les revues «GUT» (Gesundheit- und Umwelttechnik) et «Thema Umwelt» (PUSCH), dans un langage accessible à des non-juristes.

Commentaire de la LPE / éventuel nouveau projet

- L’ADE examinera prochainement, avec la maison d’édition Schult-hess AG et le service juridique de l’OFEFP, si le commentaire de la LPE, dont la 2^e édition a été achevée en mai 2003, pourrait être actualisée dans un proche avenir grâce à d’autres livraisons, et de quelle manière une telle actualisation pourrait cas échéant être financée.
- La participation initialement prévue de l’ADE au projet d’évaluation de la LPE envisagé par l’OFEFP a été provisoirement suspendue après la réalisation d’une étude de faisabilité. L’ADE serait toutefois toujours disposée, le cas échéant, à collaborer à un projet de l’OFEFP réalisé à moyen terme.

Effectif des membres et des abonnés

- En 2004 également, le nombre de nos membres et de nos abonnés ne s’est que légèrement modifié (état actuel: 481 membres individuels; 133 membres collectifs; 252 abonnés). La revue DEP a eu un tirage officiellement contrôlé de 1010 exemplaires.

Finances

Compte général 2004

- Le compte général boucle à fin 2004 par un résultat presque équilibré, avec un excédent des charges de Fr. 1263.70. Des provisions à hauteur de Fr. 30 000.– ont pu être constituées. Ce bon résultat est avant tout dû au succès des séminaires, à l’engagement financier constant de l’OFEFP, à nos efforts permanents d’économies, de même qu’à un don exceptionnel octroyé à titre privé. En outre, les contributions cantonales sont pratiquement restées stables malgré quelques craintes en 2004. Dans les cantons, la pression liée aux économies a toutefois énormément augmenté ces derniers temps.

Compte «Commentaire de la LPE»

- La comptabilité relative au commentaire de la LPE est pratiquement close. L'année passée, seule une entrée substantielle a été enregistrée – à côté des intérêts et frais bancaires, qui se sont quasiment annulés – soit Fr. 2000.– de Swisslex. Le 31.12.2004, le capital se montait à Fr. 25 747.80. Conformément à la décision de la délégation du commentaire prise à sa dernière séance du 7 mai 2003, ce solde a été affecté à deux articles «20 ans LPE» parus dans la Zentralblatt et dans la RDAF ainsi qu'au rapport de jurisprudence sur la LPE publié dans la revue DEP. Le versement de ces montants et le solde du compte auront lieu d'ici fin 2005.

Comité et séances du comité

- Le juriste valaisan Luc Jansen s'est retiré du comité de l'ADE lors de l'assemblée générale du 11 juin 2004. Nous tenons à le remercier pour sa précieuse collaboration.
- Comme de coutume, le comité de l'ADE a tenu trois séances en 2004, qui ont eu lieu le 22 mars à Berne, le 20 août à Mühletal (Zofingen) – séance suivie d'une partie récréative conviviale – et le 15 novembre à Berne.
- En outre, les groupes de travail se sont rencontrés à plusieurs reprises afin notamment de préparer les différentes manifestations.

Remerciements

Le Président de l'ADE tient à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet exercice annuel, en particulier:

- au comité qui a organisé les différents projets de l'ADE;
- à la Division Droit de l'OFEFP, tout spécialement à Maître Christoph Zäch et au Dr Christoph Errass, qui ont eux-mêmes initié une partie des projets de l'ADE, accompagnent toujours les projets de manière constructive et s'investissent à tous égards en faveur de l'ADE;
- au conseil de notre association;

- aux cantons qui soutiennent régulièrement nos projets;
- aux membres de la commission de rédaction qui, entre autres, expertisent les contributions destinées à la revue DEP et rédigent des comptes rendus pour celle-ci;
- au Dr Peter M. Keller, rédacteur de longue date et membre de la commission de rédaction, qui adapte les décisions dans les domaines de la protection des eaux, de la protection de la nature et du paysage et du droit forestier;
- à tous les auteurs du DEP;
- à tous les orateurs qui interviennent dans nos séminaires et colloques;
- et enfin à l'excellente équipe du secrétariat qui, en 2004 également, a rempli ses tâches à la pleine satisfaction du Président et du comité.

Dr Karl Ludwig Fahrländer, Président

Dr Monika Kölz, Directrice